



**AVIS D'APPEL A PROJETS « MOAZARA III »
POUR LA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT
AU PROFIT DES ASSOCIATIONS, DES RESEAUX D'ASSOCIATIONS OPERANT DANS LE
DOMAINE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

Dans le cadre du **Programme MOAZARA**, relatif à la contribution au cofinancement des projets innovants dans les domaines de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, et de l'Economie Sociale et Solidaire, en partenariat avec les conseils des régions signataires des conventions spécifiques au titre de l'année 2022, procède au lancement de la troisième édition de ce programme, permettant le maintien et la création de nouvelles opportunités d'emploi, et l'inclusion socio-économique, au niveau national.

A ce titre, le Ministère procédera au cofinancement des coopératives proposées par les associations, les réseaux d'associations, au niveau national, tandis que les Conseils des Régions cofinanceront directement les coopératives sélectionnées relevant de leurs territoires.

Les associations, les réseaux d'associations et les coopératives, porteurs de projets à haute valeur ajoutée, visant particulièrement l'autonomisation socio-économique des femmes et jeunes, souhaitant bénéficier de ce programme, doivent présenter leurs projets dans l'un des secteurs suivants : Artisanat, Tourisme et Agriculture Solidaire, Entrepreneuriat Culturel, Santé, Education, Préservation de l'Environnement, Energies Renouvelables, Valorisation des Ressources Naturelles Locales et autres,....

Les organismes concernés doivent présenter leurs dossiers de candidatures, conformément aux dispositions des deux formulaires de présentation des projets, le premier formulaire est réservé aux associations, réseaux d'associations et le deuxième aux coopératives, à télécharger et à remplir sur le site web du Ministère: <https://mtaess.gov.ma/moazara>, en joignant les documents demandés au formulaire et les transmettre à partir du 08 Septembre 2022, jusqu'au 07 Octobre 2022 à minuit, date limite de dépôt des demandes, et ce à travers l'adresse mail réservée aux associations et réseaux d'associations : adrihem@artesianet.gov.ma et l'adresse mail réservée aux coopératives : hdakkouni@artesianet.gov.ma. Tout dépôt en dehors de ces délais sera rejeté.

Pour plus d'informations complémentaires, veuillez contacter les Directions Régionales ou Provinciales de l'Artisanat et de l'Economie sociale et Solidaire, relevant du territoire de chaque organisme candidat.